

# TENNIS DE TABLE

## 12<sup>ème</sup> OPEN INTERNATIONAL GRAND COGNAC

### Du Vendredi 3 au Dimanche 5 Mai 2019

## **REGLEMENT ET FORMULE SPORTIVE**

Homologué par la Fédération française de tennis de table.

Numéro d'homologation :

**38 TABLES** dans deux salles attenantes.

**Le corps arbitral :**

- Directeur : M. Jean Luc ESTEVE (JAN) ;
- Assistants : M. Patrice JOUETTE (JA3), Gaétant GOUBERT (JAN)  
M. Jeremy CANDE ;
- Responsable des relations internationales : M. Christian MENANT (JAN/AI) ;
- Organisation et Inscriptions pros : M. André SARDET ;
- Inscriptions : M. David BERTRY, Mme Céline RATAUD ;
- Arbitres : M. Edouard MATARASSO (AN), Mme Nicole MERLET (JA1) ;  
M. Hervé CARRERE (JA2), M. Didier VASSOR (AR)
- Médecins : M. Thierry CHARMENSAT, M. Régis THERET (Kiné).
- Animateur : Bruno SIMON

**DOTATION : 12000 €**

**Complexe Omnisports des  
Vauzelles  
16100 CHATEAUBERNARD**

**INSCRIPTIONS  
Via un formulaire  
sur le site: [www.cognactt.com](http://www.cognactt.com)**

**Article 1** : L'union amicale de Cognac Tennis de table organise son douzième Open International Grand Cognac au complexe omnisport des Vauzelles du Vendredi 3 au Dimanche 5 Mai 2019.

**Article 2** : Tableaux, horaires, droits d'engagement, récompenses, inscriptions.

#### TABLEAUX DU VENDREDI 3 MAI 2019

N°	Tableaux	Droits d'inscriptions		Clôture du pointage	Début du tableau	Equipes	Dotations	Répartition dotation				
		Anticipés	Sur place					1	2	3 et 4	5 à 8	9 à 16
A	Coupe Davis 2400 Pts	2 x 6 €	<b>2 x 8 €</b>	18H00	18H30	16	130 €	C 2 x 30 €	C 2 x 15 €	C 4 x 10 €		
B	Coupe Davis 3000 Pts	2 x 6 €	<b>2 x 8 €</b>	18H00	18H30	16	190 €	C 2 x 50 €	C 2 x 25 €	C 4 x 10 €		
C	Coupe Davis 3600 Pts	2 x 6 €	<b>2 x 8 €</b>	19H00	19H30	16	290 €	C 2 x 70 €	C 2 x 35 €	C 4 x 20 €		
D	Coupe Davis 4200 Pts	2 x 6 €	<b>2 x 8 €</b>	19H00	19H30	16	350 €	C 2 x 90 €	C 2 x 45 €	C 4 x 20 €		

#### TABLEAUX DU SAMEDI 4 MAI 2019

N°	Tableaux	Droits d'inscriptions		Clôture du pointage	Début du tableau	Joueurs	Dotations	Répartition dotation				
		Anticipés	Sur place					1	2	3 et 4	5 à 8	9 à 16
E	NC à 1899 Pts	8 €	<b>10 €</b>	8H30	9H00	96	570 €	C 140 € + L	C 100 € + L	C 40 € + L	C 20 € + L	
F	1400 à N° 500	8 €	<b>10 €</b>	9H45	10H15	96	910 €	C 250 € + L	C 150 € + L	C 90 € + L	C 40 € + L	
G	Vétérans	6 €	<b>8 €</b>	11H15	11H45	32	360 €	LOTS	LOTS	LOTS	LOTS	
H	Poussins / Benjamins	6 €	<b>8 €</b>	11H15	11H45	32	260 €	LOTS	LOTS	LOTS	LOTS	
I	Minimes / Cadets	6 €	<b>8 €</b>	11H15	11H45	32	260 €	LOTS	LOTS	LOTS	LOTS	
J	NC à 1299 Pts	8 €	<b>10 €</b>	12H30	13H00	96	320 €	C 40 € + L	C 20 € + L	C 10 € + L	LOTS	
K	Toutes séries Messieurs	10 €	<b>12 €</b>	14H00	14H30	192	4 390 €	C 1200 € + L	C 700 € + L	C 350 € + L	C 200 € + L	C 70 €
L	NC à 1699 Pts	8 €	<b>10 €</b>	16H00	16H30	96	500 €	C 110 € + L	C 70 € + L	C 30 € + L	C 15 € + L	
M	NC à 1099 Pts	6 €	<b>8 €</b>	18H30	19H00	96	280 €	LOTS	LOTS	LOTS	LOTS	

#### TABLEAUX DU DIMANCHE 5 MAI 2019

N°	Tableaux	Droits d'inscriptions		Clôture du pointage	Début du tableau	Joueurs	Dotations	Répartition dotation				
		Anticipés	Sur place					1	2	3 et 4	5 à 8	9 à 16
N	NC à Non Numérotés	8 €	<b>10 €</b>	8H30	9H00	96	670 €	C 170 € + L	C 130 € + L	C 60 € + L	C 35 € + L	
O	NC à N°300	8 €	<b>10 €</b>	9H45	10H15	96	1 120 €	C 300 € + L	C 200 € + L	C 100 € + L	C 50 € + L	
	Toutes Séries Messieurs Début des 1/16 Finale	0 €	<b>0 €</b>	11H30	12H00	32						
P	NC à 1599 Pts	8 €	<b>10 €</b>	11H30	12H00	60	450 €	C 80 € + L	C 50 € + L	C 25 € + L	LOTS	
Q	Toutes Séries Dames	8 €	<b>10 €</b>	12H45	13H15	24	950 €	C 300 € + L	C 150 € + L	C 70 € + L	C 15 € + L	

**Attention** il sera possible de payer par chèque jusqu'au 22 Avril 2019. ( cachet de la poste faisant foi )

Le chèque doit impérativement être reçu dans la semaine qui suit l'inscription sinon elle sera annulée, chèque à l'ordre de **UACTT** et il devra être envoyé à l'adresse suivante:

**BERTRY DAVID, 17 Fontaine de pouvet , 17770 BURIE**

**Les inscriptions via le formulaire seront closes le 22 Avril 2019.**

Ensuite les inscriptions seront prises par mail à l'adresse suivante [rataud-et-bertry@orange.fr](mailto:rataud-et-bertry@orange.fr) pour un paiement sur place et une majoration de 2€ par tableaux.

**Pour tous renseignements:**

M SARDET André : [sardetandre@aol.com](mailto:sardetandre@aol.com) ( 06.19.34.13.46)

M BERTRY David : [rataud-et-bertry@orange.fr](mailto:rataud-et-bertry@orange.fr) ( 06.42.48.58.17)

**Article 3 :** Les féminines sont autorisées à participer dans tous les tableaux avec équivalence de points, excepté dans le tableau Toutes séries Messieurs du Samedi. Les poussins/poussines ne peuvent pas participer aux tableaux seniors.

**Article 4 :** Ouverture de la salle se fera une heure avant la clôture du pointage du premier tableau. Attention clôture du pointage 30 minutes avant le début du tableau. Présentation de la licence 2018-2019 phase 2 lors du pointage. Le tirage au sort aura lieu 30 minutes avant le début de chaque tableaux.

**Article 5 :** Chaque joueur pourra participer à 3 tableaux le Samedi, 2 tableaux le Dimanche, et à une seule coupe Davis le Vendredi soir.

**Article 6 :** Tous les tableaux de simple se joueront par poule de 3 ou 4 joueurs, 2 qualifiés par poule, puis élimination directe, sauf pour les coupes Davis qui seront dans un classement intégral. Les tableaux A,B,C et D sont limités à 16 équipes, les tableaux G, H, I sont limités à 32 joueurs, le tableau Q à 24 joueuses, le tableau P à 60 joueurs, le tableau K à 192 joueurs et les autres sont limités à 96 joueurs.

**Article 7 :** Déroulement des coupes Davis:

La rencontre est arrêtée dès qu'une équipe a marqué 2 points.

L'ordre des parties sera le suivant: A-X , B-Y et le double si égalité.

Le meilleur classé doit se trouver en position A ou X.

Les coupes Davis se disputent dans un classement intégral. Donc si il y a 16 équipes il y aura 4 rencontres pour chaque équipes.

**Article 8 :** Le perdant de chaque partie devra arbitrer la partie suivante.

**Article 9 :** Les balles ne seront pas fournies par l'organisation. Les joueurs devront se munir de balles plastiques blanches. Le tournoi se déroulera selon les règlements de la FFTT sur des tables agréées FFTT.

**Article 10 :** Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches.

**Article 11 :** Les épreuves se poursuivent sans interruption entre 12H00 et 14H00.

Bar et restauration seront assurés sur place.(Fermeture du point chaud à 23H00)

**Article 12 :** Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, vols et autres incidents dans la salle.

**Article 13 :** Il sera possible de s'inscrire sur place dans les tableaux incomplets avec l'accord du juge arbitre et avec une majoration de 2€ par tableaux.

Clôture des inscriptions le Jeudi 2 Mai.

**Article 14 :** En cas de désistement d'un ou de plusieurs tableaux, un remboursement de 50% des droits d'inscriptions est possible.

**Article 15 :** Lots divers récompenseront les vainqueurs, finalistes, demi-finaliste, quart de finaliste et huitième de finaliste suivant les tableaux.

**Article 16 :** Le club organisateur attribuera à titre définitif un challenge du nombre, présentant le plus grand nombre d'engagés participants à la compétition.

**Article 17 :** L'engagement au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

